

AUTO-ÉCOLES ET CENTRES DE FORMATION

Obligations Légales, Échéances Critiques et Nouvelles Lois
2025-2026

Ce que vous devez absolument savoir pour rester en conformité

 **Drive Web Solutions - Sandrine**

Consultante en Digitalisation des Auto-écoles

Juin 2026

2025-2026 : L'ANNÉE DE TOUTES LES RÉFORMES POUR LE SECTEUR

Le secteur de l'enseignement de la conduite traverse une période de transformation réglementaire majeure. En l'espace de 18 mois, pas moins de 4 textes législatifs fondamentaux ont reconfiguré les obligations des auto-écoles et des organismes de formation. De l'agrément préfectoral à la certification Qualiopi, du financement CPF à la directive européenne sur le permis de conduire, aucun aspect de l'activité n'est épargné.



4

textes réglementaires
majeurs publiés entre 2025
et 2026



1

directive européenne à
transposer avant 2028



45k

organismes de formation
certifiés Qualiopi en France



80%

plafond de sous-traitance
CPF en vigueur depuis avril
2024

31 MAI DE CHAQUE ANNÉE : LE BPF NE SOUFFRE AUCUN RETARD

Tout organisme de formation exerçant une activité de formation professionnelle continue est tenu de soumettre son Bilan Pédagogique et Financier (BPF) chaque année avant le 31 mai. Cette déclaration, effectuée en ligne via la plateforme "Mon Activité Formation", retrace l'activité de l'exercice comptable clos : nombre de stagiaires, heures de formation, répartition par publics et données financières. L'absence de dépôt entraîne la caducité de la déclaration d'activité, ce qui interdit toute organisation de formation jusqu'à une nouvelle demande.

DATE BUTOIR ANNUELLE : 31 MAI



Plateforme

Mon Activité Formation (MAF) — 100% dématérialisé



Contenu

Stagiaires, heures, types d'actions, données financières



Sanction

Caducité du NDA = impossibilité d'exercer



Cible

Concerne toutes les auto-écoles ayant un NDA actif

QUALIOPI EXPIRE APRÈS 3 ANS : PLANIFIEZ VOTRE RENOUVELLEMENT

La certification Qualiopi, obligatoire depuis le 1er janvier 2022 pour accéder aux financements publics (CPF, OPCO, France Travail, Régions), est valable 3 ans. À l'issue de ce cycle, un audit de renouvellement complet — aussi rigoureux que l'audit initial — est indispensable. En cas d'échec ou de non-organisation dans les délais, la certification devient caduque et l'organisme perd l'accès à tous les financements publics.

★ LA RÈGLE D'OR

Contactez son organisme certificateur dès le 30ème mois pour réserver une date 4 à 6 mois avant l'échéance.



Audit Complet

L'audit de renouvellement couvre l'intégralité des 7 critères et 32 indicateurs.



100% Présentiel

Obligatoirement en présentiel depuis l'arrêté du 31 mai 2023.



Délai de Correction

3 mois maximum pour corriger les non-conformités majeures.



Liberté de Choix

Possibilité de changer d'organisme certificateur lors du renouvellement.



Budget à Prévoir

Coût moyen estimé entre 1 190 € et 5 000 € selon la taille et la structure de l'organisme.

7 CRITÈRES, 32 INDICATEURS : LA CARTE DE CONFORMITÉ QUALIOPI

Le Référentiel National Qualité (RNQ) V9, en vigueur depuis le 8 mars 2024, structure la certification autour de 7 critères essentiels. Une version V10 est en cours de finalisation dans le cadre du plan interministériel "Qualité et anti-fraude". Chaque critère doit être documenté avec des preuves concrètes : ***"si ce n'est pas documenté, ça n'existe pas."***

1 Information du public (programmes, prérequis, résultats)

2 Identification des objectifs et adaptation aux publics

3 Adaptation et suivi des apprenants (réfèrent handicap inclus)

4 Moyens pédagogiques et techniques

5 Qualification et développement des compétences du personnel

6 Inscription dans l'environnement professionnel

7 Recueil et traitement des appréciations et réclamations

SOUS-TRAITANCE CPF : 80% DE PLAFOND ET DÉCLARATION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 NOVEMBRE

Depuis le 1er avril 2024, les organismes de formation référencés sur "Mon compte formation" ne peuvent plus sous-traiter plus de 80% de leur chiffre d'affaires CPF. Ils doivent réaliser en direct au moins 20% de leurs formations. Cette règle s'accompagne d'une obligation de déclaration annuelle de la volumétrie de sous-traitance. La première campagne (portant sur la période avril-décembre 2024) devait être effectuée avant le 30 novembre 2025. Le non-respect expose à une suspension ou un déréférencement de la plateforme MCF.

80%

PLAFOND MAX
SOUS-TRAITÉ

20%

MINIMUM
EN DIRECT



Plafond

80% du CA CPF sous-traitable maximum



Déclaration

Via l'espace professionnel EDOF



Vérification

NDA et Qualiopi du sous-traitant obligatoires



Sanction

Suspension ou déréférencement de MCF



Application

Applicable à toutes les auto-écoles référencées sur MCF

DEPUIS LE 26 FÉVRIER 2026, LE CPF POUR LE PERMIS B EST RÉSERVÉ AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

La loi de finances 2026 marque un tournant historique pour les auto-écoles. Le financement du permis B via le CPF est désormais **plafonné à 900 €** et son accès est strictement conditionné : seuls les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail ou les salariés bénéficiant d'un cofinancement d'un tiers (minimum 100 €) peuvent y prétendre. Les travailleurs en emploi sans cofinancement ne peuvent plus utiliser leur CPF pour financer leur permis.

SITUATION	AVANT 2026	APRÈS 26/02/2026
Salarié en emploi	Financement CPF possible	Interdit sans cofinancement
Demandeur d'emploi	Financement possible	Maintenu (plafonné à 900 €)
Reste à charge	100 €	103,20 €
Permis poids lourd	Financement libre	Pas de plafond maintenu

L'AGRÉMENT PASSE À 6 ANS ET S'ATTACHE À L'ENTREPRISE : CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT



DURÉE DE L'AGRÉMENT

5 ans → **6 ans**
(+ 2 ans en cas d'incapacité)



RATTACHEMENT

Personne physique
↓
Entreprise (SIREN)



CESSION

Procédure simplifiée
Délai de **3 mois** pour régulariser



MULTI-LOCAUX

Un **seul agrément**
par département possible



RENOUVELLEMENT

Acceptation **tacite**
si silence sous 4 mois

AUTORISATION D'ENSEIGNER : 6 ANS DE VALIDITÉ, ÂGE SUPPRIMÉ

L'arrêté du 9 février 2026 modernise également les règles applicables aux enseignants de la conduite. La durée de validité de l'autorisation d'enseigner pour les catégories légères est harmonisée à 6 ans, alignée sur la périodicité de la visite médicale. Pour les catégories lourdes, la validité reste dégressive avec l'âge.



CONDITION D'ÂGE SUPPRIMÉE

Un jeune peut enseigner dès 19 ans, dès la fin de sa période probatoire.



PROCÉDURES SIMPLIFIÉES

Le numéro NEPH suffit pour justifier du permis, sans copies certifiées.

CATÉGORIE	DURÉE DE VALIDITÉ	VISITE MÉDICALE
AM, A1, A2, A, B1, B, BE	6 ans	Tous les 6 ans
C, CE (jusqu'à 60 ans)	5 ans	Tous les 5 ans
C, CE (60-76 ans)	2 ans	Tous les 2 ans
D, DE (à partir de 60 ans)	1 an	Annuelle

LE CODE DE LA ROUTE SE DURCIT : AGRÉMENT 5 ANS, FIN DES INSCRIPTIONS LE JOUR-MÊME

Face à une fraude qualifiée de "massive" par le Ministère de l'Intérieur, l'arrêté du 16 avril 2026 (entré en vigueur le 1er mai 2026) redéfinit en profondeur le cadre des opérateurs privés organisant l'épreuve théorique générale (ETG). L'agrément des opérateurs est réduit de 10 à 5 ans. L'ouverture de nouveaux centres est désormais soumise à un agrément préfectoral (et non plus à une simple déclaration). Les inscriptions le jour-même sont supprimées, imposant un délai minimum de J+1.



Objectif principal : Lutter contre la fraude massive et restaurer l'intégrité de l'examen théorique.

MESURES ANTI-FRAUDE RENFORCÉES

-  Agrément opérateur : 10 ans → **5 ans**
-  Ouverture de centre : déclaration → **agrément préfectoral**
-  Inscription : le jour-même → **minimum J+1**
-  Fraude suspectée : **installation de caméras** obligatoire sous 2 mois
-  **Contrôles homogénéisés** sur tout le territoire national

LE PERMIS DE CONDUIRE À VIE, C'EST FINI : TRANSPOSITION OBLIGATOIRE AVANT LE 26 NOVEMBRE 2028

Le 21 octobre 2025, le Parlement européen a adopté la directive 2025/2205, entrée en vigueur le 25 novembre 2025. Cette réforme, la plus ambitieuse depuis 2006, transforme en profondeur les règles du permis de conduire dans les 27 États membres. La France dispose jusqu'au 26 novembre 2028 pour transposer la directive, avec une application effective prévue au 26 novembre 2029. Les auto-écoles doivent dès maintenant anticiper ces changements pour adapter leurs programmes pédagogiques.



PERMIS À 15 ANS, PERMIS NUMÉRIQUE, SANCTIONS TRANSFRONTALIÈRES : 5 IMPACTS MAJEURS POUR LES AUTO-ÉCOLES

La directive 2025/2205 introduit des mesures qui vont transformer le métier d'enseignant de la conduite et le fonctionnement des auto-écoles. La limitation de la validité du permis à 15 ans va générer un flux de renouvellements, potentiellement source de nouvelles formations. L'exécution transfrontalière des sanctions met fin à l'impunité des conducteurs sanctionnés à l'étranger. Les auto-écoles devront adapter leurs programmes aux nouvelles thématiques obligatoires.

1

VALIDITÉ LIMITÉE

Permis A et B valables 15 ans maximum (5 ans pour C et D)

2

PERMIS NUMÉRIQUE

Sur smartphone via le portefeuille numérique européen (2030)

3

SANCTIONS TRANSFRONTALIÈRES

Retrait prononcé à l'étranger exécuté en France

4

CONDUITE ACCOMPAGNÉE DÈS 17 ANS

Harmonisée dans toute l'UE

5

NOUVELLES THÉMATIQUES

ADAS, angles morts, Dutch Reach, neige, usagers vulnérables

CFA : PRORATISATION DES VERSEMENTS, PARTICIPATION EMPLOYEUR DE 750€ ET MINORATION DU DISTANCIEL

Les centres de formation d'apprentis (CFA) ont vu leur modèle de financement profondément remanié au 1er juillet 2025. Le versement des niveaux de prise en charge (NPEC) est désormais proratisé à la durée réelle du contrat, selon un calendrier en 4 versements.



PARTICIPATION EMPLOYEUR

Obligation de s'acquitter de 750 € pour les formations à partir de Bac+3.



MINORATION DISTANCIEL

Financement minoré de 20% pour les formations dispensées à 80% ou plus à distance.



AIDE PERMIS B SUPPRIMÉE

L'aide forfaitaire de 500 € pour les apprentis a été supprimée dans le budget 2026.

CALENDRIER NPEC

40%

Avance initiale

Dans les 30 jours après facturation

30%

7ème mois

Versement intermédiaire

20%

10ème mois

Versement intermédiaire

10%

Solde

Après transmission du certificat de réalisation

VOTRE CALENDRIER DE CONFORMITÉ : NE MANQUEZ AUCUNE ÉCHÉANCE

Ce tableau récapitulatif centralise toutes les échéances critiques à surveiller pour les auto-écoles et organismes de formation. La gestion proactive de ces délais est la clé pour éviter les sanctions, pertes de financement et interruptions d'activité.

OBLIGATION	ÉCHÉANCE	SANCTION SI NON-RESPECT
 Bilan Pédagogique et Financier (BPF)	31 mai (annuel)	Caducité du NDA
 Audit de renouvellement Qualiopi	Avant expiration (tous les 3 ans)	Perte des financements publics
 Déclaration sous-traitance CPF 2024	30 novembre 2025	Suspension MCF
 Nouvelles règles CPF permis B	26 février 2026	Perte d'éligibilité CPF
 Renouvellement agrément auto-école	2 mois avant expiration (tous les 6 ans)	Interdiction d'exploiter
 Renouvellement autorisation d'enseigner	2 mois avant expiration (tous les 6 ans)	Interdiction d'enseigner
 Transposition directive européenne	26 novembre 2028	Obligation légale nationale

LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE N'EST PAS UNE OPTION, C'EST VOTRE AVANTAGE CONCURRENTIEL

Face à cette vague réglementaire, les auto-écoles et centres de formation qui anticipent et se mettent en conformité proactivement transforment une contrainte en opportunité. Maîtriser les nouvelles règles, c'est sécuriser ses financements, renforcer la confiance des élèves et se démarquer de la concurrence. Drive Web Solutions accompagne les professionnels de l'enseignement de la conduite dans leur digitalisation et leur mise en conformité réglementaire.

1

VÉRIFIER

la date d'expiration de votre agrément
et de vos autorisations d'enseigner

2

PLANIFIER

votre audit de renouvellement Qualiopi
dès le 30ème mois

3

ADAPTER

votre offre CPF aux nouvelles règles de
financement 2026

✉ **Drive Web Solutions | Sandrine**

Consultante en Digitalisation des Auto-écoles